

Livica Fondation collective: durabilité des placements

Le présent document est structuré en deux parties. Il comprend un volet «général» et un volet spécifique consacré aux critères ESG.

Les trois premiers chapitres (préface, introduction et durabilité dans le contexte des placements) donnent un aperçu général du thème «Placements durables et critères ESG» ainsi que de la conception, de la mise en œuvre et des normes observables actuellement sur le marché dans le contexte du portefeuille d'une caisse de pension suisse.

Les chapitres 4 à 7 (atelier, analyse et résultats) sont spécifiquement consacrés aux placements de Livica Fondation collective et de ses gestionnaires.

Le dernier chapitre (conclusion) résume brièvement et de manière concise la situation actuelle de Livica Fondation collective en ce qui concerne les efforts en matière de critères ESG dans les placements.

Contenu

1. Avant-propos	2
2. Introduction sur le développement durable	2
3. La durabilité dans le contexte des placements	3
4. Ateliers et analyse du portefeuille	3
5. État des lieux	4
6. Résultats de l'analyse	5
7. Affiliations des gestionnaires de fortune de Livica Fondation collective	9
Conclusion	10

1. Avant-propos

Il convient de noter qu'en ce qui concerne le thème «Placements durables et critères ESG», y compris dans le deuxième pilier, aucune norme contraignante ou règle fixe n'a encore été établie en quant à la définition, à la mise en œuvre et au reporting. L'ensemble de la thématique relève d'un processus fluide et doit être compris comme un objectif évolutif.

Dans ce contexte, en 2022, Livica Fondation collective s'est intensivement penchée sur le thème des critères ESG dans le cadre de plusieurs ateliers. Les résultats figurent dans le présent rapport.

2. Introduction sur le développement durable

Livica Fondation collective («Livica») est une institution de prévoyance professionnelle soumise à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Elle gère une partie substantielle des actifs des bénéficiaires. La gestion de ce capital implique une responsabilité fiduciaire élevée pour l'ensemble des parties prenantes. Les assurés veulent que les avoirs de la prévoyance professionnelle soient investis avec diligence et gérés de manière professionnelle. L'une des tâches essentielles de l'organe supérieur est donc de définir les objectifs et les principes de la gestion des actifs ainsi que de la mise en œuvre et de la surveillance du processus de placement.

Livica a pour mission de verser des rentes à très long terme. Le rendement des placements et les cotisations ainsi que la fortune de prévoyance servent à leur financement. Pour générer des rendements durables à long terme, la stabilité et le bon fonctionnement des systèmes sociaux, environnementaux et économiques sont essentiels.

Livica mise donc sur une démarche durable et responsable dans la mise en œuvre de sa stratégie de placement. L'ONU définit le «Responsible Investment» ou le placement durable comme une approche de placement dans laquelle l'investisseur tient explicitement compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG: E = environnement; S = société; G = gouvernance/gestion d'entreprise) et reconnaît la santé et la stabilité à long terme du marché dans son ensemble.

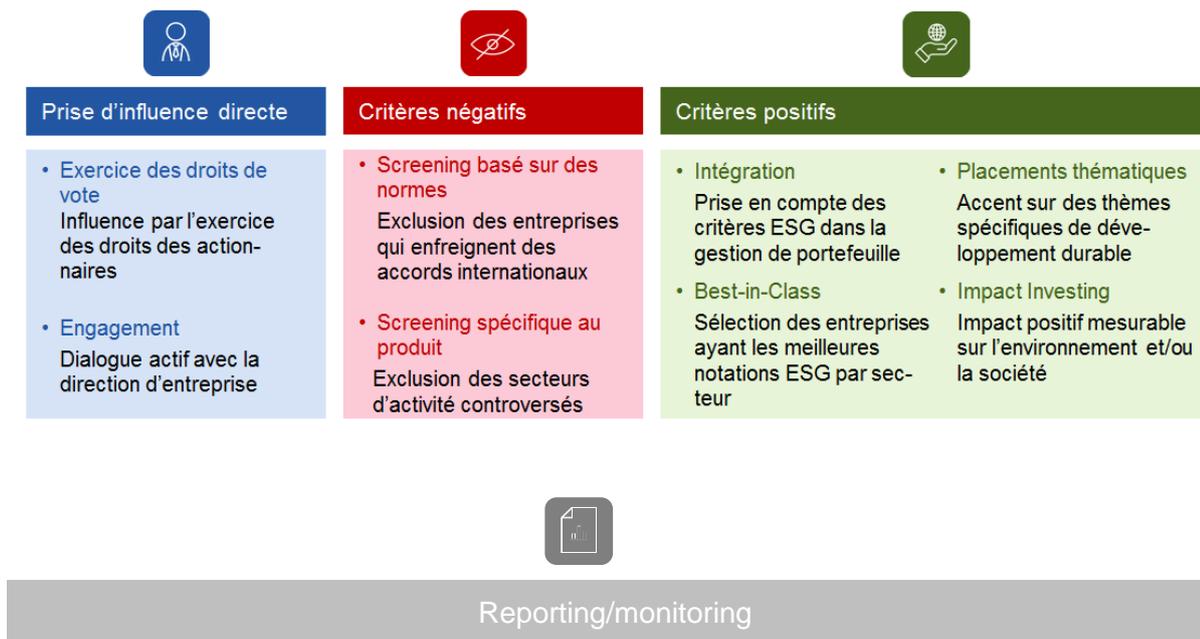
Les institutions de prévoyance sont essentiellement axées sur la durabilité et l'équité entre les générations. Les responsables doivent s'inspirer du devoir de diligence fiduciaire, qui englobe en fin de compte les aspects de durabilité. Livica estime que tous les risques pertinents doivent être pris en compte, y compris l'évolution à long terme des facteurs d'influence non financiers. En tant qu'investisseur, elle est consciente de sa responsabilité éthique, environnementale et sociale, et elle en tient compte dans ses décisions de placement. Les questions de durabilité sont abordées lors du dialogue permanent avec les gestionnaires de fortune en activité et lors de la sélection de nouveaux gestionnaires de fortune.

Mais il faut aussi tenir compte du fait que la composition des assurés de Livica est très hétérogène et qu'elle représente approximativement la population suisse. Dans un souci d'objectivité maximale, il est donc logique de s'appuyer sur les lois, les règlements et les accords et conventions internationaux (p. ex. Convention sur les armes à sous-munitions) issus d'un consensus démocratique pour définir les critères ESG.

3. La durabilité dans le contexte des placements

Dans la pratique, lorsque l'on parle de durabilité, on parle souvent de critères ESG. Concrètement, des critères éthiques, sociaux et environnementaux ainsi que des critères de bonne gestion d'entreprise sont pris en compte lors des placements.

On peut distinguer les formes de durabilité suivantes:



4. Ateliers et analyse du portefeuille

Les organes supérieurs de Livica Fondation collective (Conseil de fondation et comité de placement) se sont penchés à plusieurs reprises et lors de différentes réunions sur le thème complexe de la durabilité de ses placements.

Après un atelier au début de l'année 2022, il a été décidé de réaliser une analyse externe et indépendante des efforts de durabilité dans les actifs immobilisés actuels des caisses de prévoyance patronale (analyse des principes de durabilité appliqués par les gestionnaires de fortune externes).

Les résultats ont été présentés et discutés au Conseil de fondation et au comité de placement.

5. État des lieux

L'état des lieux vise à fournir une vue d'ensemble indépendante et consolidée des différentes formes de durabilité déjà mises en œuvre dans les placements.

À cette fin, l'ensemble des gestionnaires de fortune auxquels Livica a confié une partie de ses actifs ainsi que la mise en œuvre actuelle du portefeuille ont fait l'objet d'un contrôle approfondi.

Au total, deux gestionnaires de fortune, quatre fondations de placement et quatorze fonds ou groupes de placement ont été analysés.

6. Résultats de l'analyse



Prise d'influence directe

(stewardship: exercice des droits de vote et engagement)

Tous les managers disposent d'équipes spécifiques dédiées aux critères ESG

Outre les équipes ESG pour les mandats titres, tous les gestionnaires de fortune disposent d'équipes ESG spécialisées pour la couverture du secteur immobilier exigeant.

Cinq managers sur six ont signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI)

L'initiative PRI a été lancée par l'ONU. L'objectif de l'initiative est que les signataires intègrent les questions ESG dans leurs décisions de placement.

Plus de 80% des managers sont actuellement membres de Swiss Sustainable Finance (SSF)

L'association SSF s'engage pour renforcer la position de la Suisse en tant qu'acteur de premier plan dans le domaine de l'économie financière durable. Grâce à la recherche, au renforcement du savoir-faire et à l'élaboration d'outils pratiques et de lignes directrices connexes, SSF encourage l'intégration des critères ESG dans tous les services financiers.

Actuellement, les gestionnaires de fortune de Livica comptent au total 39 affiliations dans le domaine ESG

La section concernée de ce document présente une liste des affiliations des gérants de fortune de Livica dans le domaine ESG (p. ex. initiatives «*Climate Action 100+*», «*Net Zero Asset Manager Initiative*», «*Ocean Panel*» ou certification «*Living every age*»).

Les droits de vote sont exercés pour tous les fonds de placement en actions.

En ce qui concerne les placements collectifs, la responsabilité de l'exercice des droits de vote incombe aux gestionnaires (directeurs de fonds). Les principes de durabilité sont pris en compte dans ce contexte.

Au moment de l'état des lieux, les gestionnaires de la fortune en obligations et en actions sont en charge d'un engagement supplémentaire, à une seule exception près. Il en va de même pour les mandats immobiliers indirects actifs.

Les gestionnaires de fortune de Livica Fondation collective dialoguent avec les entreprises investies afin de peser sur les thématiques ESG.



**Critères négatifs
(respectivement critères d'exclusion)**

Une liste d'exclusion fondée sur des normes est appliquée pour tous les mandats.

Tous les managers appliquent une liste d'exclusion pour les entreprises dont le modèle commercial enfreint les conventions internationales et ratifiées par la Suisse.

Pas d'investissement dans des entreprises que la SVVK-ASIR recommande d'exclure

L'Association suisse pour l'investissement responsable (ASIR) applique un principe d'exclusion fondé sur des normes (notamment pour les fabricants de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions, d'armes nucléaires en dehors du traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ou les entreprises qui enfreignent les normes de comportement).

À l'heure actuelle, la liste d'exclusion comprend plus d'une trentaine d'entreprises de sept pays participant à la mise au point, à la fabrication, au stockage et/ou à la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et/ou d'armes nucléaires. En outre, les entreprises pour lesquelles le dialogue n'a pas abouti sont exclues («exclusions comportementales»).

Les gestionnaires de fortune de Livica Fondation collective n'investissent pas dans les titres figurant sur cette liste et il n'y a pas non plus d'exposition.

En outre, deux gestionnaires de fortune appliquent actuellement des critères d'exclusion spécifiques aux managers

Des listes d'exclusion plus larges sont également utilisées. Par exemple, un manager établit une liste d'exclusion interne en collaboration avec un conseiller ESG externe et l'applique.



Critères positifs

Tous les mandats immobiliers indirects actifs intègrent des critères ESG dans l'analyse financière

Dans le cadre de la sélection et de la gestion des placements, les mandats actifs intègrent, outre les critères traditionnels, des critères ESG dans le processus décisionnel. Par exemple, un manager fait la distinction entre les acquisitions (évaluation des risques et du potentiel ESG), la construction (obtention de certifications ESG) et la gestion. Afin de souligner l'importance des critères ESG, la désignation ESG des véhicules de placement a parfois été modifiée.

Par exemple, certains placements immobiliers indirects ont une trajectoire de réduction des émissions ou des stratégies sont mises en œuvre dans le segment immobilier indirect afin d'atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette) dans un laps de temps donné (jusqu'en 2040). «Zéro émission nette» signifie que le dioxyde de carbone émis par les activités d'une entreprise est compensé par une quantité équivalente de CO₂ «économisé».



Reporting/monitoring

Reporting et monitoring

Les gestionnaires de fortune en activité rendent compte périodiquement de leurs efforts en matière de durabilité. Sur cette base, il est possible d'identifier un besoin d'action éventuel. Parallèlement, le thème de la durabilité est abordé dans le cadre de réunions ordinaires d'examen des performances avec les gestionnaires de fortune.

Sélection des gestionnaires de fortune

Lors du choix des gestionnaires de fortune, Livica intègre systématiquement les aspects de durabilité dans l'évaluation.

Mandats titres: notations ESG et «carbon profile»

En ce qui concerne les mandats titres cotés et indexés, l'analyse des notations ESG montre des différences minimales entre les portefeuilles et l'indice de référence. Les notations des différents segments des portefeuilles de Livica Fondation collective sont conformes au marché.

Mandats immobiliers indirects actifs: notation GRESB

Dans le secteur de l'immobilier, l'un des principaux critères de durabilité est la notation GRESB. Cette notation est désormais un standard de marché largement répandu, qui commence à s'imposer également en Suisse et contribue à accroître la transparence du secteur immobilier en matière de durabilité.

Immobilier Suisse

Aujourd'hui, trois des cinq véhicules de placement axés sur la Suisse publient déjà des notations GRESB, dont deux tiers dépassent leurs indices de référence respectifs.

Immobilier à l'étranger

Ce véhicule de placement, qui couvre le segment immobilier mondial, publie également la notation GRESB. À l'heure actuelle, l'indice de référence est également dépassé.

7. Affiliations des gestionnaires de fortune de Livica Fondation collective

Initiatives, réseaux et associations de branche des gestionnaires de fortune de Livica Fondation collective			
	ASPIM	Association française des Sociétés de Placement Immobilier	https://www.aspim.fr/
	CDP	Carbon disclosure project	https://www.cdp.net/en
	Climate Action 100+	Global Investors Driving Business Transition	http://www.climateaction100.org/
	Climate Bonds Initiative	Climate Bonds Initiative	https://www.climatebonds.net/about/funders
	EMZ	Energie-Modell Zürich	https://www.energiemodell-zuerich.ch/
	EP	Equator Principles	https://equator-principles.com
	Eurosif	European association for the promotion and advancement of sustainable and responsible investment across Europe	https://www.eurosif.org/
	FAIRR	FAIRR Initiative	https://www.fairr.org/
	FNG	Forum Nachhaltige Geldanlagen	https://www.forum-ng.org/de/
	GBP	Green Bond Principles	https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/green-bond-principles-gbp/
	GIIN	Global Impact Investing Network	https://thegiin.org/
	GRESB	Global Real Estate Sustainability Benchmark	https://gresb.com/
	GRI	Global Reporting Initiative	https://www.globalreporting.org/
	ICGN	International Corporate Governance Network	https://www.icgn.org/
	IFC	Operating Principles for Impact Management of IFC	https://www.ifc.org/
	IIGCC	Institutional Investor Group on Climate Change	https://www.iigcc.org/
	Klimastiftung Schweiz	Klimastiftung Schweiz	https://www.klimastiftung.ch/de/
	LEA	Living every age	https://www.lea-label.ch/de/
	NAREIM	National Association of Real Estate Investment Managers	https://www.nareim.org/
	Net Zero AM Initiative	Net Zero Asset Manager Initiative	https://www.netzeroassetmanagers.org/
	OFD	Observatoire de la finance durable	https://observatoiredelafinancedurable.com/fr/
	OP	Ocean Panel	https://www.oceanpanel.org/
	öbu	Der Verband für nachhaltiges Wirtschaften	https://www.oebu.ch/
	PBD	Plan bâtiment durable	http://www.planbatimentdurable.fr/
	PRI	Principles of Responsible Investing	https://www.unpri.org/
	RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil	https://rspo.org/
	SASB	Sustainability Accounting Standards Board	https://www.sasb.org/
	SBTI	Science Based Targets Initiative	https://sciencebasedtargets.org/
	SFG	Sustainable Finance Geneva	https://www.sfgeneva.org/
	SIA	Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein	https://www.sia.ch/
	SSF	Swiss Sustainable Finance	https://www.sustainablefinance.ch/
	SVIT	Schweizerischer Verband der Immobilienwirtschaft	https://www.svit.ch/de
	TCFD	Task Force on Climate-related Financial Disclosures	https://www.fsb-tcfd.org/
	The Wolfsberg Group	The Wolfsberg Group	https://www.wolfsberg-principles.com/
	UN Global Compact	UN Global Compact	https://www.unglobalcompact.org/
	UN SDG	UN Sustainable Development Goals	https://sdgs.un.org/goals
	UNEP FI	UN Environment Programme Finance Initiative	https://www.unepfi.org/
	USGBC	US Green Building Council	https://www.usgbc.org/
	WDI	Workforce Disclosure Initiative	https://shareaction.org/investor-initiatives/workforce-disclosure-initiative

Conclusion

- Dans le cadre de plusieurs ateliers, Livica s'est penchée de manière approfondie et critique sur les critères ESG dans les placements et sur les thèmes courants qui s'y rapportent actuellement. Il s'est avéré que la thématique des «placements durables» se trouve dans un processus fluide et doit donc être considérée aujourd'hui comme un «objectif évolutif».
- Livica a alors assumé ses responsabilités de fondation collective et d'investisseur consciencieux et a mandaté un organisme externe indépendant pour qu'il fasse un état des lieux de ses actifs actuels. Il a ainsi été possible d'avoir une vue d'ensemble des différentes formes et normes de développement durable actuellement mises en œuvre dans le portefeuille.
- Sur la base des résultats de cet état des lieux, qui sont résumés dans le présent document, les instances compétentes de Livica concluent que cette dernière est très bien positionnée en matière de durabilité.